

Loi sur la transition énergétique pour une croissance verte

QUELS ENJEUX POUR LES ENTREPRISES ET LES COLLECTIVITÉS ?

— Rénovation énergétique de l'habitat, économie circulaire des ressources, valorisation des énergies renouvelables, gestion de la mobilité durable, nouveaux usages et optimisation des comportements en matière d'énergie et de gestion des déchets... pour affronter tous ces défis, la France a légiféré. Devant l'urgence de réduire significativement nos émissions de CO₂, elle s'est engagée. Focus sur cinq domaines phares de la loi de transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015.

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT



L'objectif : Diviser par deux le nombre de passoires thermiques d'ici à 2022



Création d'un carnet numérique de suivi et d'entretien des logements.

Rénover 500 000 logements/an dès 2017.



Action Habitat, propose une gamme de services pour relever le défi de la rénovation énergétique / détecter les logements, sensibiliser les citoyens.

LE RECYCLAGE ET LE RÉEMPLOI



L'objectif : Lutter contre les gaspillages, promouvoir le recyclage des déchets de bureau



Tous les établissements et administrations publics de plus de 20 personnes doivent trier leurs déchets de bureau à la source.



Les entreprises de plus de 50 collaborateurs doivent trier leurs déchets de bureau à la source.

En 2018, cette mesure s'appliquera aux entreprises de plus de 20 personnes.



Recy'go, un dispositif qui permet aux entreprises et aux collectivités de valoriser leurs déchets de bureau (papiers, cartons, bois, plastique/bouteilles et gobelets, métal/canettes).

L'ÉCOMOBILITÉ



L'objectif : Développer les transports propres, optimiser les déplacements et les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle



Les flottes automobiles devront être renouvelées à plus de 50 % avec des véhicules à faibles émissions (véhicules électriques ou véhicules de toutes motorisations et de toutes sources d'énergie produisant de faibles niveaux d'émissions de gaz à effet de serre.)



Dès 2018, les entreprises de plus de 100 salariés sur un même site devront élaborer un plan de mobilité favorisant l'optimisation des déplacements et l'usage de modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.



Avec Bemobi, les entreprises et les collectivités vivent durablement leur mobilité.

LE MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE DES BÂTIMENTS



Concevoir des bâtiments tertiaires (bureaux, commerces, bâtiments publics) moins énergivores.

Rénover les bâtiments existants pour économiser l'énergie.



SOBRE, une solution destinée aux professionnels de l'immobilier pour les aider à optimiser la performance énergétique des bâtiments existants.

LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



La Banque Postale finance les projets de production d'énergie renouvelable notamment éoliens et photovoltaïques (une trentaine de projets financés depuis 2014).



La Banque Postale est un financeur des collectivités locales, et soutient les projets liés à la transition énergétique des collectivités.